

PROCES VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 03 mars 2025
De la commune de SAINT SORLIN EN BUGEY

L'an deux mil vingt-cinq et le trois du mois de mars à 19 H 00, le conseil Municipal de cette commune, ordinairement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MILLET Patrick.

Présents : Patrick MILLET, Jérôme BERTRAND, René DESSERRIERES, Hervé FONTAINE, Magali JOFFRAUD, Murielle KIRCHHOFF, Philippe NOUVEAU, Aline RAT, Céline TROPIBANI .

Absents excusés : Florent MARTELIN donne pouvoir à René DESSERRIERES
Hélène DENOYER donne pouvoir à Céline TROPIBANI
François PONCIN donne pouvoir à Jérôme BERTRAND
Jacky BLANCHARD

Absent : Tony LHOMME

Secrétaire de séance : Murielle KIRCHHOFF

Ordre du jour :

- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2025,
- Information sur les décisions prises par le maire au titre des délégations de pouvoir données par le Conseil Municipal,
- Gîte communal : changement des fenêtres,
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19 H 00 en demandant s'il y a des questions concernant le procès-verbal précédent du Conseil Municipal du 16 janvier 2025.
Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il nomme Murielle KIRCHHOFF secrétaire de séance.

Le maire informe l'assemblée qu'il n'a pas pris de décision depuis le dernier conseil municipal du 16/01/2025.

Arrivée de Magali JOFFRAUD à 19 H 09.

Gîte communal : changement des fenêtres

Le Maire donne la parole à Hervé FONTAINE qui informe l'assemblée qu'il est nécessaire de changer les fenêtres du gîte communal afin de mieux isoler le logement, conformément aux préconisations du Diagnostic de Performances Energétiques.

Il propose un devis de l'entreprise RAVIER à Sault-Brénaz pour un montant TTC de 4 061,75 €.

Le maire demande à l'assemblée de se prononcer :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le changement des fenêtres du gîte communal,
- ACCEPTE le devis de l'entreprise RAVIER pour un montant TTC de 4 061,75 €.

Arrivée de Jacky BLANCHARD à 19 H 17.

De plus une expertise des toitures a été réalisée sur l'ensemble des bâtiments communaux. Le toit du bâtiment « des sœurs » est indiqué comme bon, mais une réparation de la noue est à prévoir.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le maire informe l'assemblée qu'une réunion concernant le projet photovoltaïque aura lieu le 24/03/2025 à 18 H 30 au foyer communal.
- Il indique que la commission de la CCID aura lieu le 12 mars 2025.
- Le maire informe également qu'il doit rencontrer l'inspectrice d'académie le 18/03/2025.
- Il informe qu'une cérémonie aura lieu le 19/03/2025 à 17 heures aux monuments aux morts pour le 63^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie avec la participation de l'Echo des Roches et des internes du lycée, suivi du verre de l'amitié à la salle des associations.
- Le maire poursuit et informe qu'une après-midi découverte de cécifoot est organisée par l'association Ain'clusif de Lagnieu à St Sorlin le 13 avril 2025 à partir de 13 heures au city-stade.
- Le maire informe qu'il a rencontré avec René Desserrières le directeur de la SAFER. Ce dernier était mandaté par EDF. Il explique que pour compenser la construction des deux EPR, EDF doit trouver des parcelles sur les communes alentours pour effectuer des plantations. Aucune parcelle n'a été retenue pour la commune de St Sorlin.
- Jacky BLANCHARD prend la parole et explique qu'une convention est signée avec le GDS via la CCPA pour procéder à la destruction des nids de frelons asiatiques. Il lance un appel aux personnes qui souhaiteraient aider bénévolement pour le piégeage.
- Murielle KIRCHHOFF informe l'assemblée qu'un projet de café associatif sous l'égide du comité des fêtes de St Sorlin est à l'étude. Ce café serait tenu par des bénévoles quand le restaurant du Rempart est fermé pour ne pas leur faire de concurrence.
- René DESSERRIERES informe que pour les travaux de raccordement à la fibre optique les administrés doivent contacter le SIEA via LIAIN. Ces travaux sont réalisés gratuitement par le SIEA. Ensuite l'opérateur vient effectuer son branchement.
- Le maire fait lecture du courrier de la CCPA concernant la dépose des panneaux de pré signalisation « covoit-ici » à compter du 06 mars en attendant la nomination du nouveau prestataire.
- Le maire informe avec plaisir qu'un administré a fait un don anonyme de 500 euros à la collectivité pour l'achat de rosiers. L'ensemble du conseil municipal le remercie pour sa générosité.
- Débat d'orientation budgétaire.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 30.

Le secrétaire,
Murielle KIRCHHOFF



le maire,
Patrick MILLET

